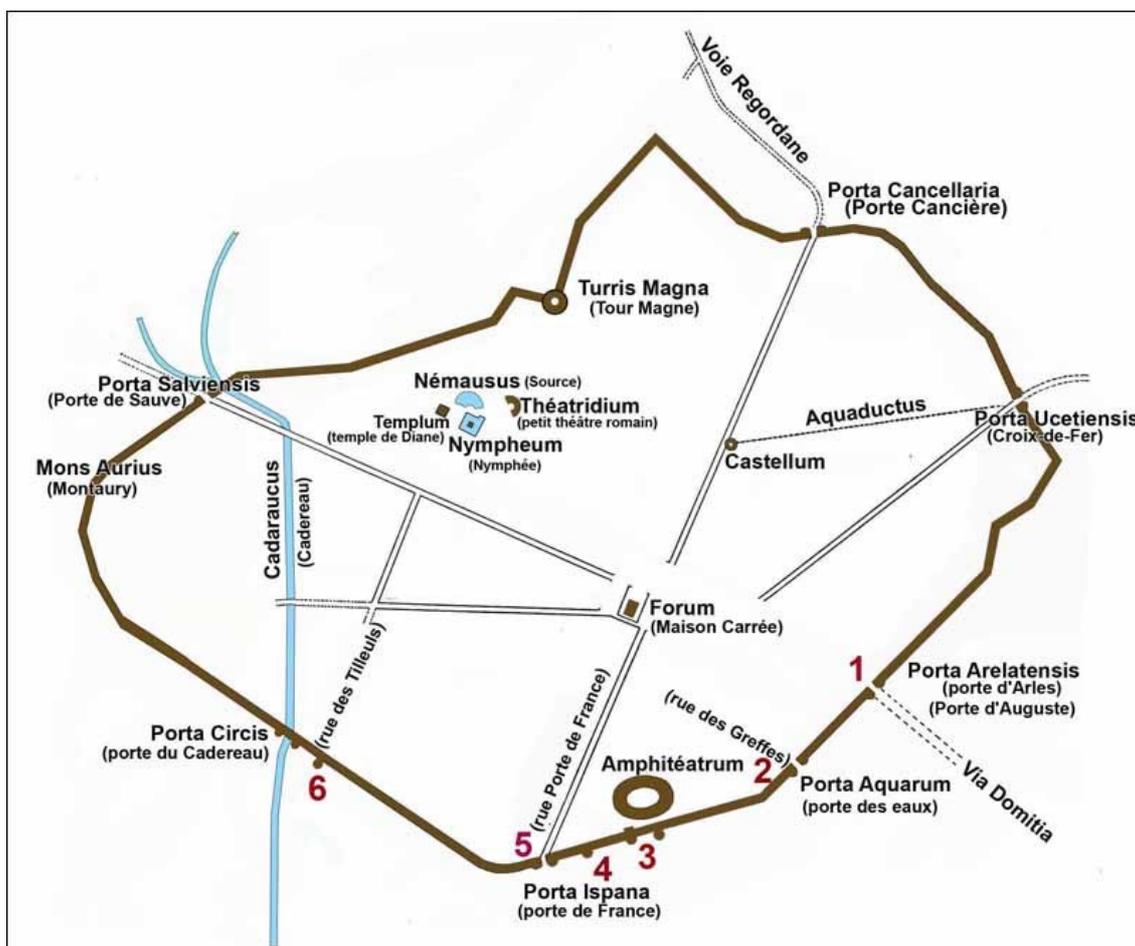


CARTE ARCHEOLOGIQUE DE LA GAULE

NÎMES 1996

édité sous la direction de Jean-Luc Fiches et Alain Veyrac
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, C.N.R.S.



Plan de J. Igolin actualisé.

NOTA : Dessin des remparts simplifié, il ne valide, pour la partie de l'étude concernée (sud), que les portes reconnues lors de fouilles, à savoir sur 6km de remparts (au total), seulement 1,5km ont été reconnus à ce jour (1996).

Secteur compris entre la porte Auguste et la Porte du Cadereau

Portions du rempart visible actuellement :

- 1 Porte Auguste,
- 2 immeuble Banque populaire,
- 3 place des Arènes,
- 4 Polyclinique St Joseph,
- 5 Porte de France,
- 6 rue des Tilleuls

L'enceinte Augustéenne

Au premier rang des villes augustéennes par son étendue, Nîmes possède une enceinte d'une longueur légèrement supérieure à 6 km qui circonscrit une surface d'environ 220 ha. Elle dessine une figure irrégulière, généralement bien apparente dans les tout premiers plans représentant la ville. Entre ses extrémités nord-est (Mont-Duplan) et sud-Ouest (Montaury), se développent, du côté de la plaine, de longues courtines rectilignes, et, sur les reliefs, des parties arrondies ou sinueuses, ainsi que des tronçons droits qui admettent des crémaillères. Même si son caractère de prestige ne fait aucun doute, son tracé est avant tout stratégique puisqu'il tient les crêtes et protège une vaste zone de plaine habitable. On doit également observer que le rempart a englobé les structures préexistantes de l'oppidum gaulois, sa tour monumentale notamment, ainsi que le sanctuaire de la Fontaine.

Cette fortification constitue la plus grande construction antique connue à ce jour dans la ville : en effet, près de 130 000 tonnes de pierres ont été nécessaires à sa réalisation, provenant essentiellement des carrières toutes proches, dites de *Roquemaière*. Seuls les chapiteaux de la porte d'Auguste, et vraisemblablement d'autres parties décorées, aujourd'hui disparues, ont nécessité l'emploi de la pierre des Lens, extraite de carrières situées à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la ville .

Pour la communauté nîmoise, « *une telle opération a représenté une charge énorme, quels que soient les contributions ou les dégrèvements consentis à cette occasion par l'autorité centrale* ». L'inscription de la *porte d'Auguste* rend compte de l'aide impériale mais la date qu'elle fournit (16-15 av. J.-C.) est ambiguë : « *L'inscription marque-t-elle l'achèvement de l'opération globale, ou plutôt son lancement ? La porte elle-même, ou du moins son décor architectural, étaient-ils achevés, ou les finitions se sont-elles poursuivies ensuite ?* ». Bessac suggère que cet énorme chantier aurait pu être réalisé en un an, au moins pour les parties en petit appareil. Mais P. Gros rappelle que les inscriptions des quatre portes de *Sæpinum*, chez les *Samnites Pentri*, suggèrent un chantier d'une durée de dix à quinze ans. De récentes analyses architecturales ont d'ailleurs montré le caractère très relatif de la date fournie par l'inscription par rapport à la construction de l'ouvrage, tout en confirmant l'appartenance de celui-ci à l'époque augustéenne.

Grâce aux travaux de P. Varène, on connaît mieux ce rempart. Sa hauteur moyenne jusqu'au chemin de ronde est évaluée à 9 m dans les secteurs de la *Tour Magne* et de la *porte d'Auguste*, mais on ne dispose d'aucune information sérieuse sur la forme et l'organisation des éléments situés au-dessus (merlons, créneaux, fenêtres de tir). Les caractéristiques des tours sont mieux connues. P. Varène en distingue deux types divisés en sous-groupes ; les tours de type A, les plus nombreuses, qui n'interrompent pas la courtine, et celles de type B, qui la chevauchent. La base de ces tours était tantôt en petit ou en moyen appareil, une seule affectant une forme rectangulaire. On accédait à ces constructions par des portes pourvues de systèmes de fermeture et situées à leur base ou au niveau du chemin de ronde. De la découverte de débris de *tegulæ* dans l'une d'entre elles, on a pu déduire que certaines au moins étaient couronnées d'une toiture. La distance entre ces tours était assez normalisée, pour permettre, à partir des 43 connues, d'en restituer 80. On observe cependant que l'entre-axes le plus court est de 52 m alors que le plus long mesure 96,45 m. La grande majorité des murs se développe cependant entre 65 et 75 m, soit un entre-axes moyen théorique de 2 *actus* (71,04 m).

Les techniques de construction sont remarquablement homogènes : mur à parement de petits moellons insérant un blocage en *opus cæmenticium* ; constante épaisseur des murs de la courtine (2,10 m) et, à une exception près, des fondations des tours ; référence à une même unité de mesure ; régularité dans l'espacement des tours ; enfin, tracé cohérent et adapté au terrain. On observe néanmoins une certaine diversité : notamment dans l'épaisseur des fondations de la courtine, dans les nombreux changements de direction, ou bien encore dans l'introduction de tours de types « *aberrants* » par leur forme ou leurs dimensions. Pour expliquer ces différences, on a notamment évoqué les difficultés liées à l'implantation de l'ouvrage sur les terrains pentus, les imperfections des constructions réalisées en plaine, l'établissement des tours et des portes avant les courtines, ou encore, et plus sûrement, une réalisation par tronçons confiée à différents maîtres d'oeuvre de compétences inégales. En outre, entre *la porte Auguste* et *la porte du Cadereau*, deux assises de moyen appareil à la base de l'élévation accentuent l'aspect monumental de l'ouvrage en plaine.

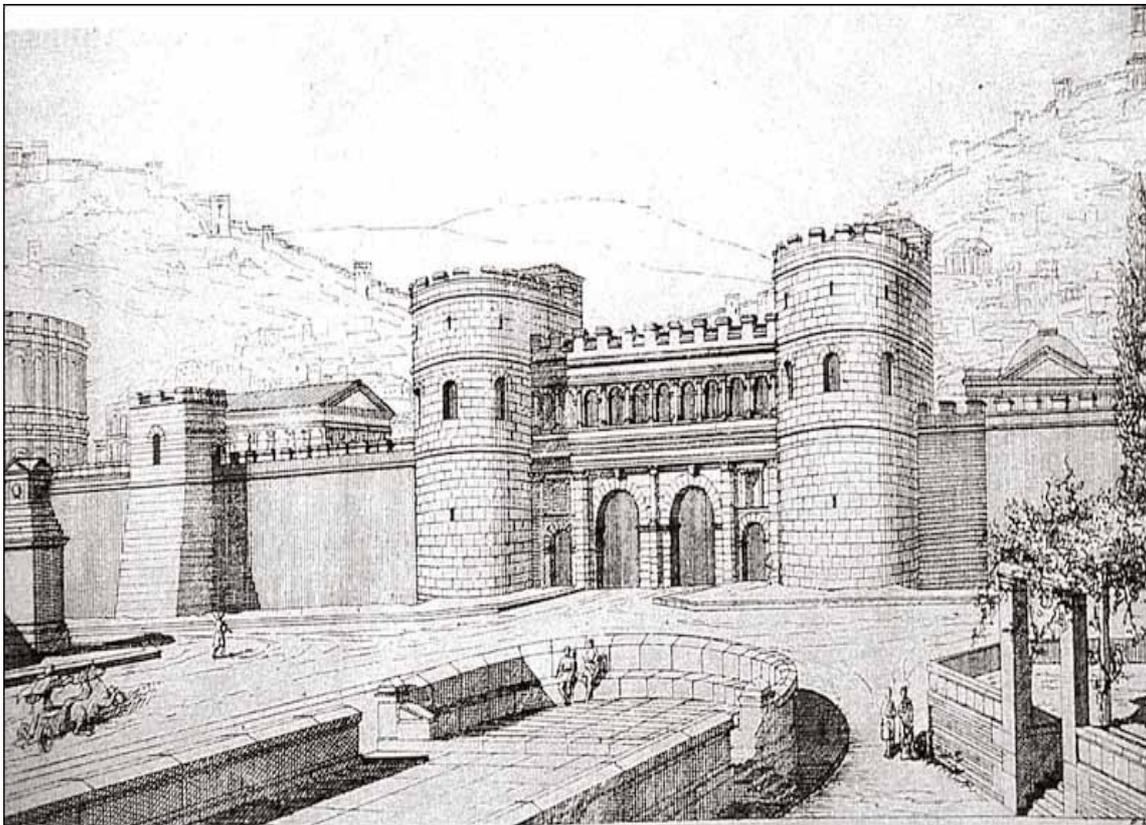
Il est indéniable que, grâce aux travaux de P. Varène, nos connaissances sur l'enceinte se sont largement accrues au cours des dernières décennies ; on notera cependant, après lui, que les tronçons reconnus ne représentent, mis bout à bout, que 1,5 km, et qu'en conséquence, les conclusions établies ne peuvent être que provisoires.

-oOo-

FOUILLES DES REMPARTS AUGUSTEENS

(de la porte Auguste à la porte du Cadereau)

Place Gabriel-Péri (nom historique, place des Carmes)



Restitution de la Porte Auguste par F. Germerd-Durand. (musée du Vieux Nîmes)

1) - Porte d'Auguste.

Située à l'est de l'enceinte, la *porte d'Auguste*, autre-fois appelée *porte d'Arles* (*porta Arelatensis*) est une construction monumentale bâtie en grand appareil qui marquait, en venant de Beaucaire, l'entrée de la voie Domitienne dans la ville.

Histoire du monument.

En 1390, à l'initiative de Charles VI (qui ordonne dans une lettre qu'un château fort soit construit au « *Sonal des Carmes auxquels sont deux grosses tours accouplées de gros murs* », elle fut englobée dans la construction d'une forteresse destinée à renforcer la défense de la ville et J. Deyron connaissait l'existence des deux tours qui la flanquaient, lesquelles avaient été doublées par une maçonnerie moderne pour obtenir une épaisseur de 3,30 m : « *Dans les mesures de ce chasteau, sont encore visibles une partie de deux grosses tours antiques de la mesme matière et ordre d'architecture que nos autres bastiments romains. Et si ce bastiment n'estoit pas ruiné, ou qu'il n'eut pas été revestu de nouvelles maçonneries pour en faire un chasteau de deffense à la moderne ; on verroit qu'il conviendroit fort bien à un édifice de la qualité de la basilique dont il s'agit.* » En 1724, H. Gautier constatait à son tour que les blocs trouvés sur cet emplacement ne pouvaient évoquer qu'un ouvrage antique : « *par rapport aux gros blocs que l'on en a tirés, il paraît bien qu'il (le château) a été bâti du temps des Romains* ».

Contrairement à ce que l'on a souvent dit, L. Ménard fut également convaincu de l'existence à cet endroit d'un monument romain, mais il pensait, contre toute logique, qu'il s'agissait du Capitole : « *La position du Capitole de Nîmes ne me paraît pas douteuse. Cet édifice doit avoir été construit à l'endroit où était autrefois le château royal de la ville attenant aux anciennes murailles et aujourd'hui occupé par les Dominicains. Les fragments de la meilleure antiquité qui se sont trouvés sous les ruines de ce château nous en fournissent une preuve certaine. De ce nombre sont de gros blocs de pierre, tous de la beauté et de la grosseur de ceux qui ont été employés aux autres édifices romains ; quantité de statues et une infinité de médailles. Mais ce qui frappe le plus et achève la conviction, ce sont d'anciennes tours de dix toises de haut (environ 20 m) enrichies de divers ornements d'architecture qui étaient construites dans cet emplacement et qui existaient avant qu'on y bâtit le château royal sous le règne de Charles VI.* ».

Partiellement détruit pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, le château royal avait été donné aux Frères Prêcheurs avant de devenir bien national. En 1793, les démolitions du rempart de la ville entraînèrent la redécouverte de la porte d'Auguste en même temps que la disparition de ses deux tours semi-circulaires à l'exception de leurs bases moulurées (*en 1996, sur le trottoir du boulevard, le tracé de ces deux tours est encore matérialisé par des dalles ; deux niches ménagées sur les bas-côtés du monument montrent leurs bases ouvragées*). Peu après sa mise au jour, l'édifice dont on n'avait pas saisi toute l'importance faillit être démantelé. Il ne dut son salut qu'à l'intervention d'A. Vincent, membre de l'Académie de Nîmes (1771-1830), qui fit notamment remettre à sa place l'inscription qui venait d'être partiellement renversée.

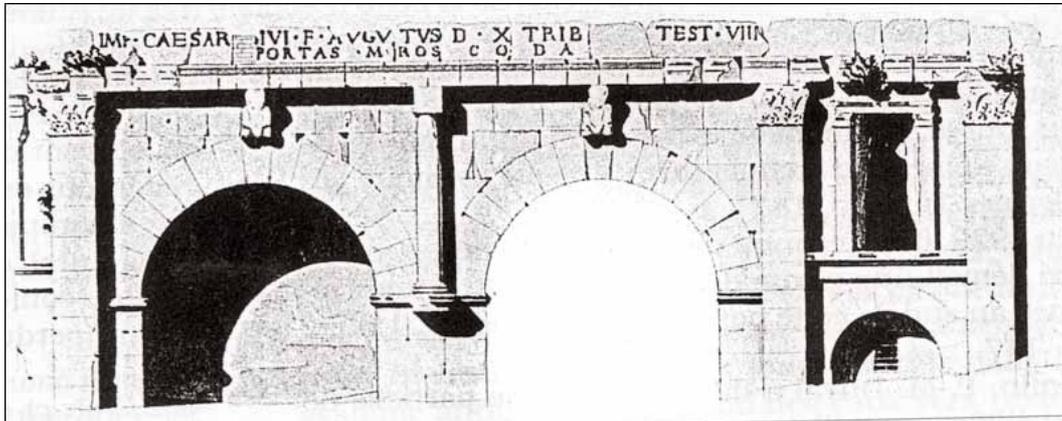
Par ailleurs, les affirmations d'un témoin oculaire très compétent, P. Malosse, Commissaire à la recherche des monuments d'Arts et Sciences du département, laissent à penser que l'on ne put rattraper qu'incomplètement le mal déjà fait : « *Les dégradations cessèrent ; mais le mal étoit déjà opéré. La partie supérieure de l'édifice n'existoit plus les pierres qui formoient la frise et l'architrave avoient été brisées et précipitées par terre avec le reste des démolitions du rempart ; et l'inscription que l'on auroit pu y lire en entier avoit conséquemment disparu. La réflexion malheureusement trop tardive, la curiosité de savoir quel pouvoit être cet édifice et ce que portoit l'inscription firent naître le désir de réunir tous les débris qu'on en pourroit re-trouver. [...] L'amour de la patrie et des arts ne manqua pas d'exciter le zèle de quelques bons citoyens, et le même jour leur vit mettre la main à l'œuvre.*

On sépara toutes les pierres sur lesquelles on aperçut les traces des caractères. Le plus grand nombre fut retrouvé : quelque-unes avoient déjà péri, et toute recherche devint inutile. Cette première opération faite, on s'attacha à les réunir. Il étoit impossible de le faire par les joints, tant elles étoient mutilées. Il fallut y parvenir en majeure partie par la découverte des mots qui la composoient.

Description et fouilles.

Cette porte se compose de deux grandes arcades centrales (larg. 3,96 m ; haut. 6 m) et de deux petites baies latérales (larg. 1,93 m ; haut. 4 m). Les grands passages défendus à l'origine par des portes à deux vantaux doublées de herses, étaient réservés au trafic charretier et les autres servaient d'accès piétonnier. Le monument dans son ensemble est large de 39,60 m et forme une saillie de 5,23 m sur le rempart. Il s'ouvrait sur une vaste cour (larg. 10 m ; long. 13 m), qui était bordée, dans le prolongement des arcades, de galeries couvertes. En façade, l'entablement général de l'édifice est essentiellement supporté par de grands pilastres d'ordre corinthien, et accessoirement par deux avant-

trains de taureaux et une demi-colonne. À la suite de H. Kähler, A. Roth-Congès a observé que le petit côté du chapiteau du pilastre sud présentait un décor moins évolué que sa face principale et celle des trois autres chapiteaux. Ce petit côté aurait été réalisé avant l'édification de la tour voisine, le reste du décor architectural étant exécuté à la fin des travaux, soit quelques années après.



Inscription de la Porte Auguste (Arch. M.H.Paris)

La frise surmontant l'édifice portait une inscription sur deux lignes :
**Imp(erator) Caesar dwif(ilius) Augustus co(n)s(ul) XI trib(unicia) potest(ate) VIII /
 portas murosq(ue) col(oniae) da[t]**
 qui désignait Auguste comme donateur des portes et de l'enceinte de la ville en 16-15 av. J.-C .

En 1849, A. Pelet entreprit de dégager complètement le monument dont la base était encore ensevelie dans le sol . À cette occasion, il mit au jour la voie antique : « *Le pavé romain, presque tout conservé sous le grand arc de droite, est formé de fortes dalles de 0,30 m d'épaisseur, longues de 2 à 3 m, d'une largeur irrégulière, mais parfaitement juxtaposées ; ce pavé formait un seul dos-d'âne sur toute la largeur des grandes entrées ; un aqueduc placé sous ce pavé facilitait l'écoulement des eaux de l'Agau* ». « *Entre deux gros murs de la partie intérieure de l'enceinte* », on trouva 15 monnaies dont 9 furent identifiées comme étant antérieures à Antonin. A. Pelet attribuait leur présence à un remaniement de l'enceinte sous cet empereur. Considérant par ailleurs qu'il était singulier de trouver une petite colonne d'ordre ionique entre les arcs des grandes ouvertures d'un édifice à pilastres corinthiens, il avait émis l'hypothèse que cette colonnette marquait l'origine du compt des militaires de la voie Domitienne.

Mais des mesures précises permettent de placer le point de départ à plus de 100 m à l'intérieur de l'enceinte augustéenne, à la jonction des rues Nationale et Xavier-Sigalon.

En 1867, « *on agrandit l'espace libre derrière la porte d'Auguste et on dégagea le monument du côté de la tour gauche* ».

Les travaux entrepris en mars 1870 dans l'ancienne gendarmerie pour prolonger la rue Nationale jusqu'au boulevard Amiral-Courbet n'ont pas donné lieu à de nombreuses découvertes. H. Revoil, chargé de la surveillance du chantier, signalait toutefois la mise au jour d'un fragment d'inscription antique et de deux éléments d'architecture d'époque gothique : *E. Germer-Durand, 1871, p. 79-80.*

En 1929, on a reconnu dans une tranchée et aussitôt démolie une partie des fondations de

la tour située au sud de cette porte.

Enfin, P.-M. Duval a dirigé une fouille partielle de cet édifice, en juillet et septembre 1964. L'implantation de plusieurs sondages lui ont permis de reconnaître les fondations du monument qui sont formées de blocs en grand appareil posés à sec et les états successifs des niveaux de circulation de la voie (*dallage puis plusieurs empièvements*). Par ailleurs, la canalisation de section rectangulaire (larg. 1,14 m ; haut. 1.25 m) déjà connue d'A. Pelet a pu être étudiée sous le passage charretier nord, de même qu'une seconde de forme semi-circulaire (larg. 2,36 à 2,37 m ; haut. 1,39 à 1,405 m), découverte au-dessous du second passage charretier. Cette dernière conduite, dont le radier était dallé et dans laquelle on pouvait accéder par deux regards, recevait les eaux de la précédente à l'extérieur de la ville. Son aménagement a été effectué aussitôt après l'implantation des fondations du monument d'époque augustéenne ; la construction de la canalisation à section rectangulaire est beaucoup plus tardive. Le mobilier recueilli se composait de céramiques (antiques et modernes mêlées) et de fragments d'architecture quelquefois utilisés en remploi.

Au n° 25, boulevard Amiral-Courbet

Aménagement hydraulique. En 1872, la démolition de la gendarmerie, entre le Grand Temple et la porte d'Auguste, a permis la mise au jour « *des anciens remparts* » et d'un « *aqueduc romain avec un vaste réservoir* » sur les parois duquel on voyait des marques d'ouvriers. En 1992, Chr. Lacour a montré à A. Veyrac l'emplacement muré de ce réservoir. P. Varène pense que cet aménagement hydraulique aurait pu jouer un rôle dans le système antique d'évacuation des eaux vers l'extérieur de la ville .

Aux n° 23, 23 bis et 25, boulevard Amiral-Courbet

L'exploration de la plupart des caves, situées immédiatement au sud de la porte d'Auguste (fig. 88), a été réalisée à l'initiative de P. Varène en 1961 et complétée en 1968 (Dracar, 104). Leur exploration lui a permis de constater que l'enceinte augustéenne y est conservée nettement en retrait des façades modernes, sur une longueur discontinue de l'ordre de 45 m avec une largeur comprise entre 2,67 m et 2,70 m et une élévation maximale de 1,70 m. Dans l'une d'entre elles, il a vu la jonction entre la porte d'Auguste et la courtine.

Boulevard Amiral-Courbet

Vers 1850, une grande partie du rempart romain existait, selon A. Pelet, sous le couvent des Dominicains (Grand Temple). En 1874, Fr. Germer-Durand constate que la courtine «constitue un massif sur lequel le mur de droite du Grand Temple [ancienne église des Dominicains] vient s'appuyer ainsi que ses contreforts». Il ajoute que c'est ce même mur dont le couronnement in-tact formait la terrasse de l'ancienne gendarmerie, mais il regrette que cette portion ait été démolie. Dans la plus méridionale des caves explorées par P. Varène, qui est située entre le Grand Temple et le boulevard *Amiral-Courbet*, celui-ci a observé un morceau de courtine servant, selon toute vraisemblance, de fondation au mur latéral est de cet édifice religieux.

Place du Grand-Temple

En 1988, lors de la pose d'une canalisation, M. Célié et A. Veyrac ont observé et relevé un petit tronçon de courtine qui s'inscrit parfaitement dans le tracé qu'en donnait, pour ce

secteur.

Boulevard Amiral-Courbet

Tours. En 1871, E. Germer-Durand signalait la découverte d'une inscription lapidaire dans la cave du lycée (*actuel musée archéologique*), laquelle avait été « *creusée et construite, il y a une trentaine d'années sur un point des murs romains où se trouvait une tour appelée, au Moyen Âge. tour du Temple* », puis au XVI^e siècle, tour du Collège.

À l'emplacement des cuisines du lycée (*ou collège après la Révolution*), devaient se trouver les deux tours romaines du *Castellum de Morrocipio* (*mentionné dans le cartulaire du chapitre de Nîmes*) dont l'une est également appelée tour du Marché-aux-Bœufs.

En 1891, dans son guide du touriste archéologue, H. Bazin écrivait que l'on retrouvait le rempart dans les caves de l'ancien lycée. Mazel affirmait, en 1911 : « *des traces nombreuses ont été relevées de tout temps sur ce parcours notamment [...] dans le sous-sol de l'ancien lycée* ».

En 1934, F. Mazauric qui reprenait à son compte les écrits de Fr. Germer-Durand, croyait pouvoir préciser, sans cependant nous faire connaître les éléments sur lesquels il s'appuyait, qu'une tour existait « *à l'entrée de la rue Poise autrefois appelée rue du Collège* ».

En 1961, sachant que les caves du musée archéologique et de la galerie Jules-Salles étaient désormais comblées (*c'est toujours le cas en 1996*), P. Varène n'a pas trouvé de preuves archéologiques permettant de corroborer les témoignages anciens, exception faite du emploi de quelques moellons d'apparence antique observés dans une cave à l'angle de la rue Poise et du boulevard Amiral-Courbet. Ses travaux sur les séquences de tours permettent cependant d'envisager la présence de deux tours, l'une à la jonction du musée archéologique et de la galerie Jules-Salles, l'autre au débouché de la rue Poise sur le boulevard Amiral-Courbet.

Sur l'emplacement de la salle publique du Collège (*actuel musée archéologique*), on a découvert au XVII^e siècle « *quatre pierres de marbre sans lustre et sans façon* » que le père d'A. de Rulman fit tailler en trois belles tables : A. de Ruiman, 1627a, f° 99. Inscription :

- 1. Épitaphe de Cassia Severa, par Cassia [- - -] (perdue). II^e siècle apr. J.-C. : C.I.L., XII, 3510 ; -H.G.L., XV, 740.
- 2. Partie supérieure d'une stèle funéraire, trouvée, dans des démolitions, à l'ancien lycée (musée de Nîmes, inv. n° 893.18.1). Fin I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

A la jonction de la rue des Greffes et du boulevard Amiral-Courbet.

Porte des Eaux.

La porte des Eaux, mentionnée pour la première fois au XVII^e siècle, marquait l'un des emplacements où les eaux du réseau d'égouts de la ville s'évacuaient vers l'extérieur à travers l'enceinte augustéenne. Ses vestiges monumentaux ont été observés à plusieurs reprises. Son nom, porte des Eaux (*porta Aquarum*), lui a été donné par Fr. Germer-Durand, en 1874.

Au XVII^e siècle, J. Deyron indique qu' « *une sortie [d'égouts] en la partie orientale de notre ville, se fait en trois grandes bouches se joignantes, qui donnent issue aux eaux*

des Acqueducs, et à celles du canal qui estoit sur terre : toutes trois faites de gros quartiers de pierre dure, avec moulures et ornement en dedans la ville, de la mesme construction et ordre d'architecture de la muraille d'icelle. Cette muraille a dans son épaisseur des lieux vuides pour descendre des grilles de fer mobiles qu'on eslevoit avec un tour, pour donner liberté au cours des eaux, lors de leur grande abondance, et éviter l'inondation. Et ainsi puisque la muraille de nostre closture est faite a l'endroit desdits Acqueducs, d'une construction toute expresse pour eux, ensemble le vuide des grilles : et qu'à leur endroit il n'y a rien de nouveau ny de racommodé entre la muraille et les bouches, que tout le bastiment est bien lié, et d'un mesme temps ; il s'ensuit necessairement que la construction des Aqueducs de la Fontaine a précédé celle de la muraille de la closture ».

Vers 1700-1730, S. Maffei a remarqué « un jour dans un endroit du mur en dehors, assez près de terre, trois grandes pierres » ; « elles servaient à former une espèce de grandes portes, qui pouvoient, ce semble, servir pour donner passage à des eaux [...] ».

Vers 1792-1800, J.-C. Vincens et J.-B. Baumes ont écrit que « vers le milieu des Calquières (boulevard Amiral Courbet actuel) il [...] existoit une [porte] à trois arcades unies, découverte il y a peu de temps et [qui] ait resté jusqu'alors ignorée ».

Entre 1800 et 1840, sans avoir été, semble-t-il, témoin oculaire, A. Pelet rapporte que « la neuvième [porte] existait encore il y a une vingtaine d'années. Elle se composait de deux arcades sans ornement, séparées par un pied-droit. Sa démolition est d'autant plus regrettable que placée au prolongement de la rue des Greffes sur le boulevard des Calquières, elle contribuerait aujourd'hui par sa position, à faire sentir l'importance de cette communication... » Cet auteur ne mentionne plus que deux arcades au lieu des trois précédemment observées. Enfin, on peut ajouter que le monument aurait été démantelé vers 1840, lors des réparations faites au Lycée (actuel musée archéologique).

Selon A. Blanchet, dans le prolongement de la rue des Grèves jusqu'au boulevard Amiral-Courbet (voir plan de Boucoiran de 1878), on aurait vu en 1892, les vestiges de la porte. « Cette porte est formée de deux ouvertures de 4 mètres, séparées par une pile avec avant-bec de 0,75 m d'épaisseur. Les assises de gros blocs avaient environ 0,40 m d'épaisseur et allaient, à deux mètres en contrebas du boulevard actuel, reposer sur deux larges assises de blocage. La pile centrale recevait la retombée de deux arcades en plein-centre de 4 mètres, qui s'appuyaient de l'autre côté, contre le rempart, avec des montants en pierre de gros appareil, de façon à donner à tout le monument une façade de plus de 10 mètres sur le rempart. Ce rempart, large de 2.25 m, est un débris de la partie rasée aux XVIIe et XVIIIe siècles ».



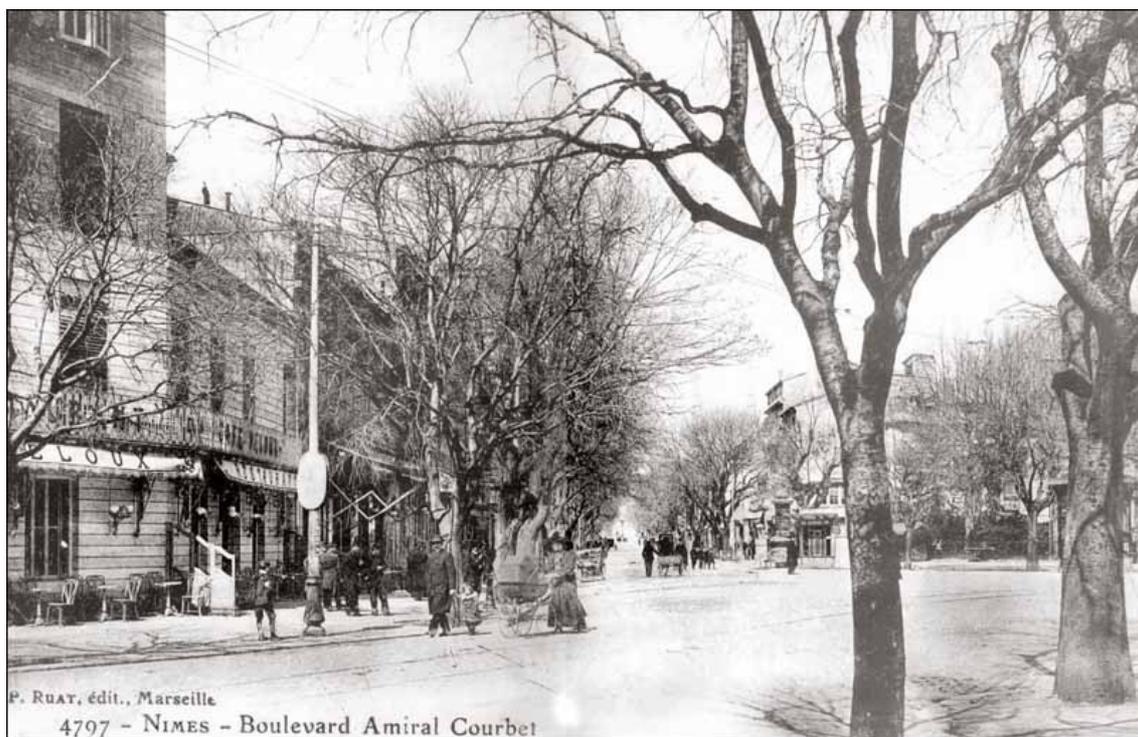
(2) Dans le hall de l'Agence de la Banque populaire, située n° 5 boulevard Amiral Courbet, une portion de rempart est conservée, elle est présentée au public, la partie en sous sol est visible à travers une vitre.

Au n° 3, boulevard Amiral-Courbet.

En 1874, Fr. Germer-Durand signalait que la courtine du rempart augustéen était visible dans la cave du café Tortoni (**actuellement Monoprix**) dont elle longeait la façade.

Au cours de travaux effectués pendant l'année 1929 sur l'emplacement de ce café, on a mis au jour « *des parties de l'ancien rempart romain* ».

Dans les caves du magasin Prisunic, (**actuellement Monoprix**) établissement occupant encore de nos jours (1996) l'emprise du café démolé, P. Varène n'a pas pu retrouver, en 1961, ce tronçon de rempart.



Le café Peloux au début du XXe siècle. (Carte postale ancienne)

A la jonction du boulevard Amiral-Courbet et de la rue de la Couronne.

Dans la cave du café Peloux, (*immeuble Quick, immeuble Bloch*) on pouvait voir en 1874 un mur appartenant à l'enceinte romaine. En 1961, l'emplacement de ce café correspondait à un magasin dans le sous-sol duquel on n'a retrouvé aucun vestige du rempart.

Lors de la construction de l'immeuble Bloch, les terrassements liés au chantier (1922-23) ont probablement fait disparaître les derniers vestiges du rempart.

Rue Saint-Thomas.

Tour. Aux environs de la porte de la Couronne et de la rue Régale, se trouvait l'église Saint-Thomas, à la hauteur de l'actuelle rue Saint-Thomas. Vraisemblablement médiévale, elle fut détruite « *à une époque très reculée* » selon A. Michel, en 1602 d'après Th. Picard ; cette église, intégrée dans une tour romaine quadrangulaire, était appuyée sur l'ancien mur romain.

A la jonction de la rue Régale et du boulevard de la Libération

Dans la cave de M. Bézard. rue Régale, il existait, vers 1874, un mur attribué à l'enceinte augustéenne. En 1961, P. Varène a visité sans résultat une cave située à l'angle de cette rue et du boulevard de la Libération, mais il n'a pas pu avoir accès, entre les rues de la Couronne et Régale, aux sous-sols des immeubles parallèles à cette dernière artère.



La tour 1 de l'amphitéâtre. (musée de Nîmes, photo J-P Goudet)



La tour n°1 est restée visible pendant plusieurs années, l'emplacement, de la courtine et des deux tours, est marqué au sol suite aux travaux d'aménagement de la place fin 2006.

(3) La tour n° 2 (marquage au sol)

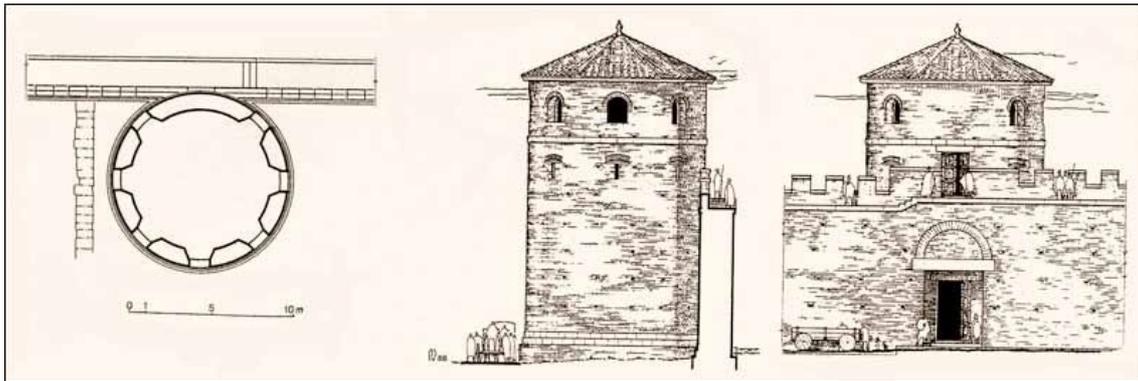
Place des Arènes

Le mur d'enceinte romain se voyait encore en partie vers 1789 : « *il formait le front septentrional des deux jeux de paume à 15 m seulement (8 toises) des Arènes* ».

Préalablement à la réalisation d'un jardin public, une fouille de deux mois, dirigée par M. Py en décembre 1973 et en janvier 1974, a permis la mise au jour de vestiges d'époque romaine liés essentiellement à l'enceinte augustéenne et au réseau viaire .

Tours.

Dans ce secteur de la ville antique, le tronçon de rempart retrouvé sur environ 79 m (*de direction est-ouest*) comportait deux tours et se situait à proximité de l'amphithéâtre, distant de seulement 7,80 m.



Restitution de la tour 1 de l'Amphithéâtre par Varène. (CNRS. IRAA)

La tour orientale (*tour 1 de l'amphithéâtre*) est celle qui a été la mieux dégagée et dont les vestiges offraient encore quelques restes d'élévation. Tangente au rempart et de forme circulaire, elle présentait la particularité d'intégrer dans l'élévation de son parement extérieur deux assises de moyen appareil (*haut. totale de 0,72 à 0,76 m*) qui se prolongeaient également dans la structure de la courtine. La seconde tour, située à l'ouest du site, n'a été que partiellement mise au jour en suivant son parement extérieur. Reconstituée à partir des données de la fouille, elle apparaît comme composée de deux côtés perpendiculaires au rempart et d'un troisième disposé en arc de cercle. Au pied des deux tours qui faisaient une saillie d'environ 10,50 m sur le parement de la courtine, la fouille de M. Py a révélé l'existence d'une voie extérieure empierrée, parallèle au rempart. Cet axe viarie serait large d'au moins 3,50 m et l'on a supposé avec raison qu'il était limité au sud par un fossé retrouvé depuis lors, plus à l'ouest. Sa présence devait créer sur la voie, au niveau de la tour 1, un rétrécissement qui explique l'usure subie par le parement de cette tour à la hauteur des moyeux de charrettes. Dans l'attente de nouvelles découvertes archéologiques, on a conjecturé, à la suite de J. Igolen, que cette artère reliant la porte d'Auguste à la porte de France avait pu, à l'image de nos périphériques actuels, éviter aux voyageurs empruntant la voie Domitienne de connaître les encombrements du centre ville. Sa forte fréquentation pourrait expliquer le soin apporté dans ce secteur à la construction de l'enceinte (*emploi d'assises en moyen appareil*), laquelle constituait de la sorte une vitrine pour la ville.

Collecteur.

L'intérêt de cette fouille, très riche en résultats, a été de permettre la reconnaissance d'une partie de l'égout annulaire drainant les abords de l'amphithéâtre et de son exutoire qui passe sous le rempart. Le tronçon de canalisation annulaire exploré, encore utilisé de nos jours (1996), était voûté en plein cintre et avait un tracé en ligne brisée et non pas arrondi. Dimensions internes : haut. plus de 2 m ; larg. 0,90 m. Toutes ses eaux s'évacuaient hors de la ville par une conduite perpendiculaire à la courtine qui traversait l'enceinte en sous-œuvre. Ce collecteur à couverture dallée, reposant sur deux piédroits bâtis en moellons de tout venant, a été re-connu sur une trentaine de mètres avant son interruption au contact de l'égout moderne passant sous le boulevard de la Libération, c'est-à-dire à l'emplacement du fossé médiéval.

Dépotoir

Selon une habitude reconnue en de nombreux sites de la région, les abords immédiats du rempart à l'extérieur ont servi, jusqu'au milieu du II^e siècle apr. J.-C. de zone de rejet pour les déchets domestiques.

Place des Arènes

Tour

En 1988, la pose de canalisations au travers de la place des Arènes a entraîné une surveillance de travaux réalisée par M. Célié et Y. Manniez. Cette intervention ponctuelle a permis de compléter le plan de la tour ouest, dite tour 2 de l'amphithéâtre. Cette tour semble appartenir au type B 1 défini par P. Varène et pourrait avoir limité, après construction de l'amphithéâtre, une possible porte de l'enceinte augustéenne.

Poterne.

D'anciens témoignages mentionnent la présence de deux portes au voisinage de l'amphithéâtre (*porte des Arènes et porte de Mars*), mais, selon P. Varène, ceux-ci ne semblent concerner qu'une seule et même structure, qui serait en l'occurrence une poterne. Cette dernière n'aurait été édifiée que lors de l'implantation de l'amphithéâtre et pour son usage.

A la jonction de la rue de la République et du boulevard des Arènes

En 1992, un repérage conduit par M.-L. Hervé a permis de tester deux parcelles, situées à l'angle du boulevard des Arènes et des rues de la République et Alexandre-Ducros (*îlot Grill*). Les résultats positifs des sondages ont entraîné la réalisation d'une fouille de sauvetage programmé.

Tour.

Entre août et octobre 1993, cette fouille de sauvetage, conduite par L. Duflot, a permis de fouiller et de relever un tronçon de courtine de direction est-ouest et l'extrémité pédonculée d'une tour de l'enceinte augustéenne, très épierrés dans le courant du XIVe siècle.

Dépotoir et voies.

Les archéologues ont également mis en évidence un dépotoir établi le long du rempart ainsi que deux voies périphériques empierrées, longeant l'enceinte de part et d'autre. La voie intra-muros a été bordée, vers la fin du 1er siècle apr. J.-C, par un fossé en V puis, dans le courant de ce même siècle, recoupée par un égout de taille moyenne. La voie extra-muros est associée, quant à elle, à un système complexe de fossés successifs, situés en bordure sud.

Collecteur.

Certains de ces fossés servent d'exutoire, dès la seconde moitié du 1er siècle apr. J.-C., à un vaste collecteur dallé, maintes fois remanié par la suite, qui traverse tout le site du nord au sud, perpendiculairement à la courtine.

Rue Alexandre-Ducros

En 1908, lors de la construction d'un grand hangar dans le jardin des Sœurs de l'Hospice, (*cour de l'ancienne Polyclinique St Joseph*) F. Mazauric a vu, à 2 m de profondeur, un tronçon du rempart augustéen. Le mur avait ici 2,75 m de largeur ; il était formé de blocs de moyen appareil. Mais une fouille effectuée quelques mètres plus loin, dans la même direction (*à l'est sans doute*), n'a plus rien donné.



(4) - La base d'une Tour ainsi qu'une portion de rempart restent visibles dans la cour intérieure du bâtiment hospitalier. (ancienne polyclinique St Joseph)

Tour, voie, habitat.

En 1962, dans le jardin de la polyclinique Saint-Joseph, à l'ouest des vestiges précédents, P.-M. Duval a dégagé le parement externe de la courtine et les fondations d'une tour circulaire (dite tour Saint-Joseph) : P. Varène, 1992, p. 51. Lors de l'extension de la polyclinique Saint-Joseph, P.-Y. Genty et J.-Cl. Roux ont, en 1978, étudié un tronçon du rempart (*courtine et tour Saint-Joseph*) bordé d'une voie et d'un habitat intra-muros construit vers 60-70 apr. J.-C. Toute cette zone fut abandonnée entre le milieu et la fin du III^e siècle apr. J.-C. .

Rue de la République

Au XVII^e siècle, sur l'emplacement des bâtiments de l'actuelle chambre de commerce (1996), « *un pan de mur antique confrontait et servait de muraille maîtresse à l'hospital* » (*Hôpital Ruffi ou de l'Hôtel-Dieu*).

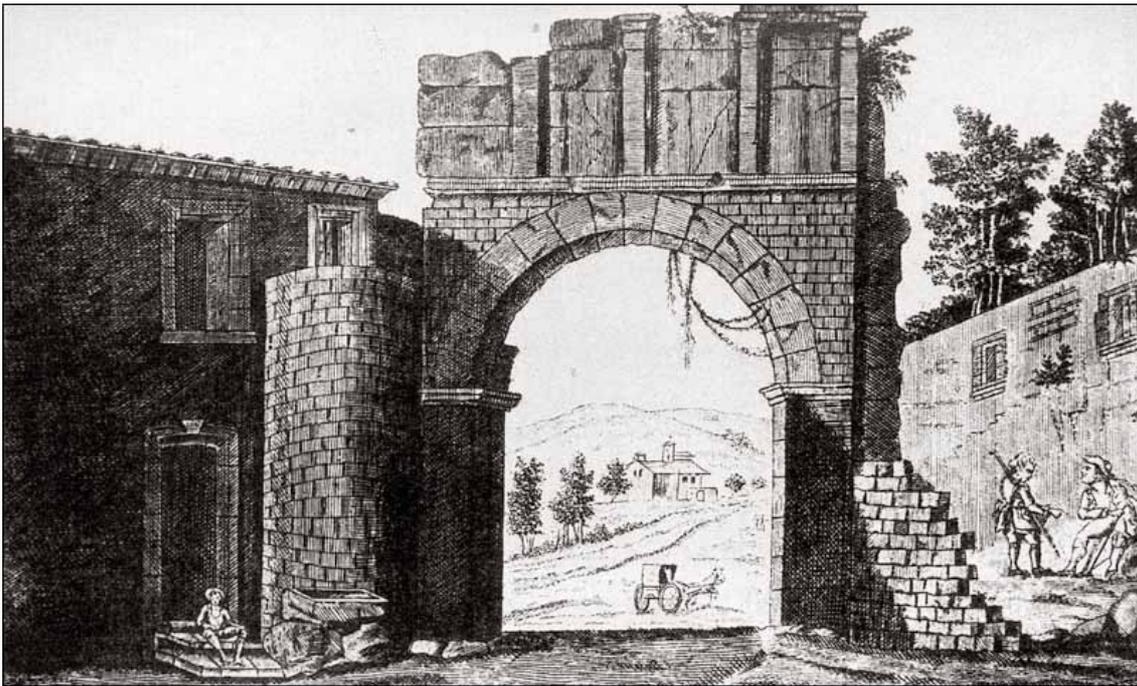
Cette portion de l'enceinte qui se situe en plaine entre 45 et 50 m d'altitude a fait l'objet de nombreuses fouilles au cours de ces dernières années. Celles-ci ont révélé la présence d'une des principales portes de la ville qui constitue le pendant de la porte d'Auguste [35] mais aucune preuve tangible de la présence du cirque n'a pu jusqu'à présent être avancée, malgré l'existence d'incontestables arguments toponymiques. Le nombre de tours connu par les fouilles ou des documents s'établit sur ce parcours à 5, dont 2 sont réellement assurées, et l'on sait qu'il devait y avoir une structure particulière à l'endroit où le Cadereau franchit le rempart sans qu'on ait eu l'occasion d'y observer le moindre vestige.

(5) Place de la Porte-de-France

Porte de France. Point remarquable dès le Moyen Âge, la porte de France, connue alors sous le nom de Porta-Spana, va désigner dans diverses donations du Xe et du début du XI^e siècle le quartier dans lequel elle se trouve, puis la place forte (castrum de Porta-Spana, 1037-1219) qui s'y greffe et va vraisemblablement assurer sa conservation. En

1080, la porte apparaît en tant que telle dans un acte, sous le nom de Porta-Hispana. Concurrément avec ce dernier terme, on la désigne du XIIIe au XVIIe siècle sous l'appellation de « *Porte-Couverte dans le jardin des malades ou près de l'hôpital* » en raison de l'étage ou de l'attique qui la surmontait et de la nouvelle vocation « *hospitalière* » du quartier.

La dénomination de porte de France est assez récente ; elle trouve son origine dans la visite à la ville que fit Louis XIV, en janvier 1660. Le roi arriva à la porte couverte où l'on avait inscrit plusieurs fois sur l'attique « *Vive pour l'éternité, le roi de France* », inscriptions qui survécurent à son passage et dont le simple mot de fin fut adopté par la population pour caractériser le lieu.



La porte de France (J. - F.- A. Perrot, 1814)

La porte de France constitue, avec la porte d'Auguste, un des seuls passages dans l'enceinte augustéenne qui soient encore visibles en élévation.

Elle est architecturalement beaucoup plus simple, puisqu'elle se compose d'une seule arcade en plein cintre (larg. 4,12 m ; haut. 6,58 m). Malgré cela, elle est entièrement bâtie en pierre de taille à l'exception des écoinçons qui, placés de part et d'autre de la voûte, sont en petit appareil et supportent avec elle une galerie aveugle décorée de quatre colonnes toscanes. Cette entrée, dont la partie intérieure a été entièrement détruite, était flanquée de deux tours semi-circulaires (type Al de Varène), construites en petit appareil (sauf à la base selon A. Pelet) et qui mesuraient 9,70 m de diamètre. Au XIX^e siècle on en retrouvait, semble-t-il, l'es substructions dans les caves voisines et leurs amorces en élévation de part et d'autre de la porte.

Aujourd'hui, il ne subsiste que l'amorce de celle de gauche en entrant dans la ville. Il était possible, comme à la porte d'Auguste, de fermer cette issue grâce à une herse que l'on descendait dans l'épaisseur de l'attique et grâce aux vantaux de la porte. Les preuves architecturales de ces deux types de fermeture sont de nos jours encore visibles sur les deux piédroits, sous la forme d'une large rainure et de trous où s'encastrait une barre transversale. Pendant longtemps on a considéré que cette porte servait d'entrée à la voie Domitienne allant d'Espagne en Italie ; de récentes recherches ont démontré qu'il n'en était rien puisqu'il existait vers l'ouest une autre porte, véritable pendant de celle de la porte d'Auguste.

Statuette en terre cuite.

Au XVII^e siècle, « le greffier Preneuf qui était en son vivant le mieux assorti de tous en fait de sépultures, urnes et autres dépendances des funérailles trouva dans le fondement du logis qu'il a bâti tout contre la vieille porte romaine qui paraît encore en son entier au chemin de Montpellier (porte de France), une statue de Mercure en terre cuite grise fort légère et de bonne main ».

Aux n° 56-60, rue Porte-de-France

À l'ouest de la porte de France, le rempart avait été anciennement signalé au sud de cette parcelle, mais, lors d'une évaluation archéologique menée en novembre 1994, M.-L. Hervé a pu reconnaître une partie du tracé à l'emplacement que supposait P. Varène.

La courtine, totalement épierrée, a pu être relevée sur une longueur de 8 m. Le comblement de sa tranchée de récupération était presque entièrement constitué de fragments du blocage interne. Les abords de la courtine n'ont été que très peu explorés, faute de temps et d'espace pour les manœuvres de l'engin mécanique. Les fouilleurs ont cependant noté la présence, extra-muros, d'une fosse accolée à la courtine (*liée à sa construction ?*). À l'intérieur, une couche d'éclats de taille était surmontée par un dépotoir (nombreux fragments de céramiques et de faune). Mais la tranchée de repérage a également permis d'observer un puits antique (diam. 1,80m), ainsi qu'un mur de terrasse, installé perpendiculairement à l'enceinte. Cette architecture est en relation avec des niveaux de remblais datables du courant des XIVE-XVe siècles. La fouille de ce site reste encore à faire à ce jour (fin 1995), le projet immobilier ayant été mis en sommeil.



(6) A l'intérieur de l'immeuble situé à l'angle de la rue de l'Abattoir et de la rue des Tilleuls, on peut apercevoir dans le hall d'entrée, la base d'une tour du rempart romain

A la jonction des rues des tilleuls et de l'Abattoir

En 1981, dans un terrain situé à l'ouest de l'intersection des rues de l'Abattoir et des Tilleuls, P. Garmy a dirigé une fouille qui a révélé l'existence d'un ensemble de structures particulièrement bien conservées, composé d'une tour (*tour des tilleuls*) et d'un tronçon de courtine. La tour (diam intérieur 8,62m) avait une configuration singulière, « *sorte de courtine de compromis entre la forme circulaire et la forme polygonale* », qui a conduit l'inventeur à l'imaginer insérée dans un décrochement de la courtine. Cette hypothèse a été réfutée par P.

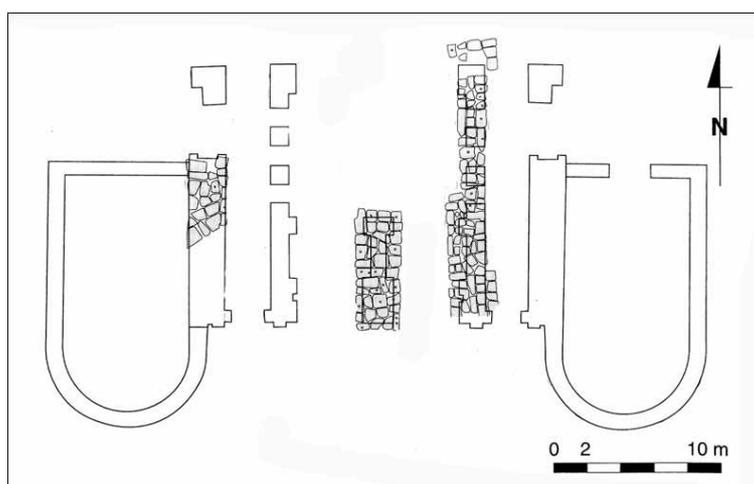
Varène ; mais la découverte, plus au nord, de la porte du Cadereau oblige à reconsidérer la question. Les su
bstructions de cette tout et d'une partie de la courtine ont été sauvegardées et sont visible en 1006 dans le hall d'un immeuble de bureaux.

Aux n° 4 à 8, avenue Georges-Pompidou

Porte du Cadereau.

Dès le XVIIe siècle, J. Poido d'Albenas et A. de Rulman évoquent l'existence d'une porte à l'endroit où le Cadereau sortait de la ville antique, laquelle sera parfois mentionnée sous le vocable de porte du Cirque ou porte du Cadereau. Ce passage dans le rempart est également cité au XVIIIe siècle par L. Ménard et figure sur un plan de H. Gautier. Au XIXe siècle, A. Pelet, qui dresse la liste de toutes les tours de l'enceinte, trouve les traces d'une d'entre elles après le jeu de Mail, « placées non loin du Cadereau... » Fr. Germer-Durand est le plus explicite lorsqu'on 1874, il écrit : « de ce point [la porte de France], les murs. après avoir fait un angle saillant. allaient en droite ligne au pont de l'Abattoir, près duquel nous avons remarqué il y a quelques années. dans un terrain vague, un reste de construction romaine en grand appareil, avec une forte moulure. C'était la porte du Cirque ». L'interprétation de découvertes archéologiques faites au début du XXe siècle permet à F. Mazauric de dire d'abord que la porte du Cirque ou du Cadereau était située près de l'abattoir et du Cadereau, à la sortie du chemin de la Galère, ensuite que celle-ci est entièrement détruite. Enfin, si pour J.-L. Fiches et P. Garmy l'existence de cette porte du Cirque est pour le moins douteuse, P. Varène admet sa présence pour des raisons à la fois archéologiques et topographiques.

De juin à septembre 1989, une opération de sauvetage, dirigée par M. Monteil, s'est déroulée préalablement à la construction de l'immeuble Jean Lasserre, à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue de l'Abattoir, sur l'emplacement présumé de la porte évoquée ci-dessus. Cette fouille a permis d'en retrouver les vestiges et de faire des observations sur le réseau viaire.



La porte du Cadereau (relevé et D.A.O.M. Monteil)

La porte de l'enceinte augustéenne observée sur ce site a pu être reconnue dans sa quasi intégralité. Sa destruction et la récupération de ses matériaux, dans le courant du Ve siècle apr. J.-C., ont cependant provoqué la disparition de toute son élévation et d'une grande partie de ses fondations.

Son plan était conservé sous la forme de cinq creusements parallèles correspondant au soubassement d'un pilier central, de deux piliers latéraux et de deux tours. L'ensemble s'articulait autour de 4 passages. Les fondations subsistantes, conservées de façon très variable, étaient construites en assises régulières de gros blocs de calcaire équarris, généralement pourvus de trous de louve. D'est en ouest, les fouilleurs ont pu relever :

- l'extrémité d'une tour, non fouillée pour des raisons de stabilité de l'environnement ;
- un pilier latéral dont la fondation était conservée sur 17 m de long, 2,80 à 1,10 m de large et 0,80 m d'épaisseur (2 assises). La hauteur réelle de cette fondation peut cependant être estimée à environ 4m.
- un pilier central (long. fondation 7.05 m ; larg. 2,80 m) qui a conservé 5 assises sur 2 m d'épaisseur (haut. restituée de la fondation 3,30 m) ;
- un second pilier latéral totalement épierré ;
- une nouvelle portion de tour : long. conservée de la fondation 5 m, larg. 2,50 m, 4 assises préservées sur 1,86 m d'épaisseur, haut. restituée de la fondation 5,50 m environ.

Ces quelques chiffres donnent une idée de la puissance de cet ouvrage qui, au sol, couvrait une surface d'environ 22 m x 40 m, percée de deux passages pour les véhicules (larg. 3,60 m) et de deux passages piétons latéraux (larg. 2,80 m). Quelques éléments d'architecture récupérés en comblement ; l'épierrement permettront de restituer une partie de son élévation. Il s'agit de fragments ; socles, de bases, de voussoirs, de seuil et éléments moulurés de petite taille. En outre, plusieurs dalles en calcaire de Roquemaillère, parfois creusées de profondes ornières, démontrent que la partie située sous les arches de la porte a été dallée, mais sans doute seulement compter de l'époque flavienne.

Cette porte monumentale constitue une des découvertes récentes les plus importantes, du moins pour ce qui concerne l'enceinte augustéenne. Son plan, ses dimensions ainsi que les rares témoins rattachables à son élévation en font, en effet, l'exact pendant de la porte d'Auguste. Elle s'en différencie cependant par son rapport avec le tracé des fortifications de part et d'autre. Alors que la porte d'Auguste s'insère parfaitement dans une longue ligne droite, celle du Cadereau est en très net rentrant par rapport aux courtines tel qu'il est possible de les restituer à l'est et à l'ouest. Il s'agit là d'une configuration bien connue dans l'Antiquité, dont la porte de Nages, située non loin vers l'ouest, constitue peut-être un second exemple nîmois.

Voie Domitienne.

La vocation de lieu de passage de ce site commence dès la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., avec l'implantation d'une voie dans une faible dépression naturelle, longeant le Cadereau. Ce dispositif perdure jusque vers la fin du II^e siècle avant d'être doublé à l'ouest par un nouvel axe beaucoup plus important de même direction. Cette voie, de 6 à 8 m de largeur, présentait un niveau de circulation ex-haussé par rapport aux terrains environnants. L'époque de sa mise en service ainsi que les techniques employées pour sa construction autorisent à penser qu'il pourrait s'agir de la voie Domitienne. Le schéma classique, imaginé jusqu'à présent, selon lequel cette artère pénétrait dans la ville par la porte d'Auguste, tournait sur le forum à angle droit avant d'atteindre la porte de France, semble désormais erroné. À la fin du I^{er} siècle av. J.-C., de profondes modifications ont affecté toute cette zone : les deux voies existantes furent condamnées tandis que, dans le cadre de l'édification de l'enceinte augustéenne, une porte monumentale, véritable pendant de celle dite d'Auguste, était bâtie au nord du site. La voie à laquelle elle livrait passage ne fut, semble-t-il, pavée que sous le monument et ce postérieurement aux années 60-80 apr. J.-C.

Extra-muros, elle débouchait sur une vaste aire primitivement bétonnée, empierrée par la suite. Cette aire correspondait à l'arrivée de plusieurs autres voies. Au cours du Ve siècle apr. J.-C., un fossé est-ouest a condamné toute circulation tandis que la porte commençait à être démantelée. Les derniers vestiges de son élévation disparurent au XIXe siècle lors de l'urbanisation du secteur.